

# Plan d'action triennal 2017 à 2019

Politique du sport, de l'activité physique  
et du plein air

*Ma Blainville  
active et en  
forme*



**Blainville**  
*inspirante*

# Table des matières

<b>3</b>	<b>ORIENTATION 1</b>
	<b>STIMULER LA PRATIQUE DU SPORT, DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DU PLEIN AIR</b>
<b>3</b>	1.1 Favoriser l'accessibilité aux activités
<b>4</b>	1.2 Déployer une stratégie de promotion et de diffusion ciblée selon les clientèles
<b>4</b>	1.3 Bonifier la desserte des sites de pratique
<b>4</b>	1.4 Intervenir de façon éthique
<b>4</b>	1.5 Agir dans le respect de l'environnement
<b>5</b>	<b>ORIENTATION 2</b>
	<b>ASSURER LE DÉPLOIEMENT D'UNE OFFRE DIVERSIFIÉE ET DE QUALITÉ</b>
<b>6</b>	2.1 Adapter l'offre municipale de façon continue
<b>6</b>	2.2 Agir de façon concertée avec les intervenants du milieu
<b>6</b>	2.3 Assurer la qualité de l'expérience dans la pratique
<b>7</b>	<b>ORIENTATION 3</b>
	<b>PARFAIRE LES INTERVENTIONS MUNICIPALES</b>
<b>7</b>	3.1 Reconnaître l'apport du milieu
<b>7</b>	3.2 Optimiser les ressources
<b>7</b>	3.3 Arrimer les interventions interservices

# ORIENTATION 1

## Stimuler la pratique du sport, de l'activité physique et du plein air

Considérant les bienfaits relatifs à la pratique du sport, de l'activité physique et du plein air déjà exposés, la Ville de Blainville souhaite permettre à toutes les Blainvilloises et à tous les Blainvillois d'adopter un mode de vie physiquement actif en se prévalant des infrastructures, équipements, aménagements, programmes, activités et événements qui leur sont destinés sur le territoire.

Stimuler la pratique se traduit d'abord par un meilleur accès aux activités, et ce, tant d'un point de vue financier, physique, communicationnel, organisationnel

que temporel, l'objectif ultime étant de réduire autant que possible les contraintes associées au déploiement de l'offre d'activités.

La pratique se trouve également stimulée par un cadre de pratique sain et porteur des valeurs associées à l'éthique et au respect de l'environnement.

À cet égard, la Ville de Blainville entend considérer l'équité, la convivialité et l'intégrité comme leviers favorisant la pratique.

### 1.1 FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ DES ACTIVITÉS

#### ACTIONS À RÉALISER

- 1.1.1 Saisir les occasions d'élargir l'offre d'activités auprès des partenaires locaux, supralocaux et régionaux
- 1.1.2 Encourager la découverte de nouvelles activités
- 1.1.3 Stimuler l'achalandage croisé dans les sites situés à proximité les uns des autres
- 1.1.4 Bonifier l'offre de proximité de façon continue
- 1.1.5 Maintenir la gratuité pour certaines activités et divers événements
- 1.1.6 Faciliter l'inscription aux activités et aux programmes
- 1.1.7 Assurer l'interconnexion des sites par les réseaux de transport actif
- 1.1.8 Assurer une accessibilité élargie des sites de pratique
- 1.1.9 Favoriser l'accès à la pratique libre
- 1.1.10 Cibler l'accueil d'événements orientés vers la pratique d'activités sportives, physiques et de plein air

## 1.2 DÉPLOYER UNE STRATÉGIE DE PROMOTION ET DE DIFFUSION CIBLÉE SELON LES CLIENTÈLES

### ACTIONS À RÉALISER

- 1.2.1 Mettre à profit les possibilités offertes par les technologies de l'information et les réseaux sociaux
- 1.2.2 Assurer la diffusion de l'information en présence du public ou en situation de grande affluence
- 1.2.3 Assurer la visibilité de l'offre
- 1.2.4 Promouvoir les nouveautés
- 1.2.5 Appliquer une approche de mise en marché dynamique (penser « marketing »)
- 1.2.6 Valoriser les bons coups de la Ville et de ses partenaires

## 1.3 BONIFIER LA DESSERTE DES SITES DE PRATIQUE

### ACTIONS À RÉALISER

- 1.3.1 Poursuivre le développement des aménagements et équipements du pôle civique
- 1.3.2 Poursuivre le développement des sites et aménagements de plein air en tenant compte des environnements favorables
- 1.3.3 Maintenir l'équité territoriale en matière de sites de pratique
- 1.3.4 Saisir les occasions d'acquérir ou d'utiliser des plateaux, des sites et des infrastructures

## 1.4 INTERVENIR DE FAÇON ÉTHIQUE

### ACTIONS À RÉALISER

- 1.4.1 Encourager les comportements éthiques dans la pratique (dénonciation, sensibilisation, esprit sportif, etc.)
- 1.4.2 Encourager les partenaires à se doter d'un code d'éthique
- 1.4.3 Formaliser les mécanismes d'intervention et d'accompagnement en cas de situation problématique
- 1.4.4 Soutenir la formation et l'éducation relatives à l'éthique auprès des employés municipaux et des partenaires

## 1.5 AGIR DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

### ACTIONS À RÉALISER

- 1.5.1 Aménager les plateaux pour amener les utilisateurs à se comporter de façon écoresponsable
- 1.5.2 Sensibiliser les utilisateurs en matière de respect et de protection de l'environnement
- 1.5.3 Encourager la tenue d'activités écoresponsables

## ORIENTATION 2

### Assurer le déploiement d'une offre diversifiée et de qualité

Les tendances observées en matière d'activités physiques, sportives et de plein air mettent en évidence la diversité grandissante des possibilités de pratique. Cette diversité repose largement sur la multitude des modes de vie observés au sein de la population, amenant un nouveau rapport au temps libre et, par conséquent, à la place qu'occupent les activités récréatives dans la vie quotidienne.

La diversification de l'offre repose en partie sur des principes de complémentarité et de non-concurrence entre les intervenants du milieu, de manière à bonifier la « carte » des activités offertes aux Blainvilloises et aux Blainvillois. Elle s'exprime également par les conditions relatives à la pratique, comme le format, l'horaire ou les modalités de participation.

Consciente des enjeux liés à la diversité et à la qualité de l'offre, la Ville de Blainville souhaite répondre le mieux possible aux besoins exprimés par la population et entend le faire de concert avec ses partenaires dans le déploiement de l'offre, de façon à proposer une programmation adaptée, actualisée et attrayante.

Considérant le caractère précieux que revêt l'usage du temps libre, les participants nourrissent des attentes élevées quant à la qualité de l'expérience. Cette qualité, qui s'exprime dans l'environnement et dans l'ambiance de pratique, la qualification des intervenants et l'innovation, s'avère un déterminant majeur et incontournable du maintien de la pratique régulière, quelle que soit la motivation première du participant.



## 2.1 ADAPTER L'OFFRE MUNICIPALE DE FAÇON CONTINUE

### ACTIONS À RÉALISER

- 2.1.1 Être à l'affût des besoins, intérêts, attentes et contraintes des citoyens
- 2.1.2 Varier, au besoin, la proposition d'activités, de formats de pratique et de modes de tarification
- 2.1.3 Consulter les citoyens ponctuellement pour évaluer leur satisfaction à l'égard des programmes et activités

## 2.2 AGIR DE FAÇON CONCERTÉE AVEC LES INTERVENANTS DU MILIEU

### ACTIONS À RÉALISER

- 2.2.1 Encourager les partenaires à adopter des façons de faire innovantes et actualisées
- 2.2.2 Assurer un soutien aux partenaires dans le déploiement de l'offre
- 2.2.3 Appliquer le principe de complémentarité et de non-concurrence entre la Ville et ses partenaires
- 2.2.4 Poursuivre le développement de la concertation et du réseautage au sein du milieu local, supralocal et régional
- 2.2.5 Implanter des mesures de suivi et d'évaluation de la qualité des interventions au processus de reddition de comptes des organismes partenaires

## 2.3 ASSURER LA QUALITÉ DE L'EXPÉRIENCE DANS LA PRATIQUE

### ACTIONS À RÉALISER

- 2.3.1 Encourager les partenaires à adhérer aux principes d'une pratique saine et sécuritaire
- 2.3.2 S'assurer de la formation adéquate des intervenants municipaux et des partenaires pour tous les niveaux de pratique
- 2.3.3 Accompagner les partenaires dans l'identification de cibles favorisant une pratique récréative et ludique
- 2.3.4 Collaborer aux initiatives bonifiant l'expérience de l'usage des sites de pratique
- 2.3.5 Offrir des activités ou des programmes reconnus par les organismes nationaux, lorsque existants



# ORIENTATION 3

## Parfaire les interventions municipales

À titre de premier intervenant auprès du citoyen et considérant la nature collective des ressources dont elle dispose, la municipalité doit agir de façon efficiente et responsable. La Ville de Blainville a toujours investi les efforts nécessaires en ce sens et est reconnue pour la qualité de vie qu'elle offre à ses citoyens.

Alors qu'elle a connu une période de grande croissance dans les dernières décennies, et ce, tant sur le plan de la démographie, des services que des infrastructures, Blainville doit maintenant consolider ses acquis.

La Ville veut reconnaître le dynamisme témoigné par le milieu associatif et les autres instances publiques locales ou supralocales qui interviennent dans les domaines du sport, de l'activité physique et du plein air, un dynamisme qui propulse l'offre de services à la population.

Blainville vise par ailleurs à optimiser ses ressources en assurant une planification, un développement et un maintien adéquats de ses programmes, équipements, installations et aménagements. Elle veut aussi bonifier ses processus internes et assurer la concertation et l'harmonisation des pratiques au sein même des services municipaux.

### 3.1 RECONNAÎTRE L'APPORT DU MILIEU

#### ACTIONS À RÉALISER

- 3.1.1 Maintenir les mesures de reconnaissance et de soutien des organismes
- 3.1.2 Maintenir les programmes de reconnaissance des intervenants et des athlètes
- 3.1.3 Assurer l'équité en matière de répartition des ressources aux associations
- 3.1.4 Poursuivre le développement du partenariat avec les différents acteurs du milieu (associations, groupes de citoyens, commissions scolaires, municipalités, etc.)
- 3.1.5 Favoriser le partage des expertises et des meilleures pratiques

### 3.2 OPTIMISER LES RESSOURCES

#### ACTIONS À RÉALISER

- 3.2.1 Favoriser, lorsque possible, la multifonctionnalité des sites de pratique
- 3.2.2 Poursuivre le développement des réseaux de transport actif
- 3.2.3 Actualiser périodiquement les plans de développement municipaux
- 3.2.4 Assurer l'entretien des sites de pratique
- 3.2.5 Arrimer les besoins exprimés par le milieu et les ressources disponibles (consulter, répondre aux demandes lorsque possible)

### 3.3 ARRIMER LES INTERVENTIONS INTERSERVICES

#### ACTIONS À RÉALISER

- 3.3.1 Poursuivre les mécanismes d'amélioration de la collaboration interservices et interdivisions

Politique du sport, de l'activité physique et du plein air  
**Plan d'action triennal 2017 à 2019**



1000, chemin du Plan-Bouchard  
Blainville (Québec) J7C 3S9  
450 434-5275 | [blainville.ca](http://blainville.ca)